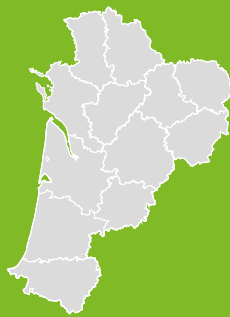




LE PROGRAMME REGIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL NOUVELLE-AQUITAINE PRDAR 2022-2027



Un PRDAR Nouvelle-Aquitaine 2022-2027 au service du développement agricole, répondant aux enjeux de :

- renouvellement et de pérennité des entreprises,
- prise en compte des ressources et des milieux, dans un objectif de triple performance économique, environnementale et sociale.



LE PRDAR : C'EST QUOI ?

UN CADRE NATIONAL

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, via des fonds CasDAR (*Compte d'affectation spéciale Développement Agricole et Rural, alimenté par une taxe sur le chiffre d'affaires prélevée auprès des agriculteurs*), finance un Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR), dont le Programme Régional (PRDAR Nouvelle-Aquitaine) constitue l'un des outils de mise en œuvre en région.

UNE DÉCLINAISON DU PNDAR EN CONTRAT D'OBJECTIF

Ce contrat s'intègre au contrat de performance signé entre l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture et le ministère de l'Agriculture le 25 novembre 2021 et constitue le cadre de référence à partir duquel les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine ont élaboré et conduisent les actions de leur PRDAR 2022-2027. Il définit les engagements des Chambres d'agriculture à : « *Stimuler l'innovation et mobiliser la R&D au service du conseil et de la formation du réseau des Chambres d'agriculture et de ses partenaires pour anticiper et accompagner les transitions agroécologiques et créer de la valeur dans les exploitations et les filières en impliquant les agriculteurs dans la recherche de la multiperformance des exploitations et des territoires et en impactant le plus grand nombre d'agriculteurs.* »

LES PRIORITÉS DU PNDAR 2022-2027

2 GRANDS OBJECTIFS DU PNDAR 2022-2027

1. La souveraineté alimentaire.
2. La résilience face aux aléas économiques, changement climatique et risques sanitaires, notamment via la TAE (*transition agroécologique*).

9 THÉMATIQUES PRIORITAIRES DU PNDAR

Economique, emploi, territoires :

1. Créer des chaînes de valeur (*circuits courts, HVE (Haute Valeur Environnementale), PAT (Projet Alimentaire Territorial), nouvelles filières, économie circulaire...*).
2. Renouvellement des générations (*Installation Transmission, métiers de l'agriculture, qualité de vie*).

Bouclage des cycles biogéochimiques :

3. Réduire les GES : réduire et stocker le carbone.
4. Autonomie protéique et azotée.

Résilience :

5. Agro-biodiversité
6. Adaptation aux aléas climatiques
7. Gestion intégrée de la santé animale et végétale

Sociétal :

8. Bien-être animal

Transversal :

9. Numérique

LE PRDAR NOUVELLE-AQUITAINE 2022-2027

UN PROGRAMME DÉCLINÉ EN 7 ACTIONS ÉLÉMENTAIRES

Ces actions, issues d'une concertation régionale, répondent aux priorités régionales et aux priorités définies par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

DES ACTEURS

Porté par les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, le PRDAR est mis en œuvre avec l'ensemble des partenaires régionaux du développement agricole.

LE PILOTAGE

- Professionnel, via le COREDEF (*Comité d'Orientation Recherche Développement Formation*).
- Opérationnel, via le GRDAR (*Groupe Régional de Développement Agricole et Rural*) des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, animé par la Chambre régionale d'agriculture.

ÉLÉMENTAIRES : LES 7 ACTIONS DU PRDAR DE NOUVELLE-AQUITAINE 2022-2027

Des actions élémentaires définies au niveau national et déclinées selon les priorités de Nouvelle-Aquitaine

5 actions élémentaires - 1 action pour les services de remplacement - 1 action pour la gouvernance du programme

LE CONTENU DES 7 ACTIONS ÉLÉMENTAIRES



AE1
Entreprise agricole

Installation transmission

Qualité de vie au travail, organisation du travail

Promotion des métiers

Références, prospective et gestion des risques



Responsable de l'AE
Bernard REBIERE (CRA NA)
bernard.rebiere@na.chambagri.fr

Pour faire face aux enjeux de diminution du nombre d'actifs agricoles, de maintien des activités en milieu rural et de développement de l'attractivité des métiers agricoles, l'action élémentaire 1 a pour finalité de favoriser le renouvellement des actifs agricoles à travers l'accompagnement de l'installation de nouveaux exploitants et de la transmission des exploitations, l'appui aux nouvelles formes d'exercice du métier et à la prise en compte de la qualité de vie au travail. Au sein de cette AE, les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et leurs partenaires veillent à :

- produire des outils pour améliorer cet accompagnement à l'installation et la transmission (*production de référence technico-économiques, outils pédagogiques pour les conseillers, etc.*).
- accompagner et améliorer la prise en compte de la qualité de vie au travail au sein des exploitations agricoles pour répondre aux besoins des agriculteurs, des citoyens et des consommateurs (*boîte à outils pédagogiques pour les conseillers, outil de sensibilisation pour les agriculteurs sur la qualité de vie au travail*).

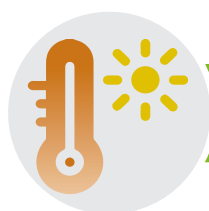
Un exemple d'actions :

Rédaction de fiches méthodologiques sur la gestion des risques et aléas, suite au projet de réforme proposé dans le cadre du Varenne de l'eau et du changement climatique.

Objectif : prendre en compte, faciliter la compréhension et l'appropriation des décisions prises à la suite du Varenne de l'eau et du changement climatique avec les impacts sur les orientations et les investissements des exploitations.

Techniquement :

- Analyse des textes, travaux et décisions du Varenne, appropriation.
- Confrontation aux contextes des filières et exploitations néo-aquitaines et identification des fragilités générées, assimilation.



AE2
Changement climatique

Atténuation

Adaptation

Irrigation, gestion de l'eau



Responsable de l'AE
Marie FERRAGUT (CRA NA)
marie.ferragut@na.chambagri.fr

Afin de renforcer la prise en compte du changement climatique dans les exploitations agricoles pour en favoriser la durabilité et la résilience, les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et leurs partenaires contribuent à accompagner l'adaptation de l'agriculture au changement climatique et l'atténuation des effets de l'agriculture sur le changement climatique en :

- animant les démarches collectives sur la réduction des gaz à effet de serre et stockage carbone (*bilan et diagnostics énergétiques et carbone des exploitations*),
- identifiant et partageant des méthodes de conseils pour les agriculteurs sur l'adaptation au changement climatique et en particulier la gestion quantitative de l'eau,
- intégrant les enjeux climat-air-énergie dans les démarches territoriales.

Un exemple d'actions :

Accompagnement des collectifs d'agriculteurs qui souhaitent s'engager dans les démarches d'atténuation ou de labélisation "carbone".

Objectif : travailler à la structuration de collectifs agricoles afin d'optimiser la valorisation des crédits carbone des exploitations.

Techniquement :

Réaliser un état des lieux des sollicitations pour structurer les collectifs



AE3

Economie d'intrants et préservation de la biodiversité

Grandes cultures

Viticulture

Maraîchage, arboriculture

Responsable de l'AE

Violaine LEYCURAS (CRA NA)
violaine.leycuras@na.chambagri.fr

Filières animales

Biodiversité

Afin de préserver les écosystèmes et tout particulièrement la biodiversité dans les territoires agricoles, les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et leurs partenaires accompagnent les systèmes de culture et d'élevage vers la triple performance, la transition agroécologique, la prise en compte du bien-être animal et l'amélioration de l'autonomie des agriculteurs vis-à-vis des intrants fossiles et de synthèse, ainsi que l'autonomie protéique des élevages, à travers les actions suivantes :

- la veille sur les sujets en lien avec les systèmes économes en intrants (*phytosanitaires, eau, fertilisation, autonomie protéique*),
- le renforcement de l'acquisition de références (*au travers, par exemple, de dispositifs expérimentaux/parcelles d'expérimentations et de démonstrations*) en matière de re-conception des systèmes et de données du milieu et des habitats (*faune et flore*),
- le transfert de ces connaissances via l'animation collective des agriculteurs (*journées techniques, actions de démonstration, temps d'échanges*).

Un exemple d'actions :

Promouvoir la gestion des prairies et des systèmes fourragers innovants (légumineuses, dérobées...).

Objectif : développer l'autonomie alimentaire dans les élevages de Nouvelle-Aquitaine.

Techniquement :

Synthèse de la campagne d'analyses de fourrages (ensilage & enrubannage 1^{ère} coupe, ensilage et enrubannage de regain, foin de regain, méteils immatures, ensilage de maïs).

Livrable régional :

Rédaction de protocoles et suivi de parcelles de démonstration (semis de prairie sous couvert de méteil, nouvelles légumineuses...).



AE4

Alimentation durable et développement

Filières alimentaires, circuits courts, agrotourisme

Filières non alimentaires

Actions territoriales

Responsable de l'AE

Agatha DUQUEYROIX (CRA NA)
agatha.duqueyroix@na.chambagri.fr

Pour répondre aux enjeux de souveraineté alimentaire et de demande croissante en produits locaux et de qualité, les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et leurs partenaires se mobilisent en faveur d'une alimentation durable et de la création de valeur (*économique ou non*) dans les territoires. Cette action élémentaire intègre les actions relatives à l'émergence et l'accompagnement des projets de création de valeur dans les territoires répondant aux attentes sociétales.

Les Chambres d'agriculture et leurs partenaires mettront en place les actions suivantes :

- L'accompagnement à l'émergence et la structuration de filières et le développement de projets territoriaux agricoles et ruraux (*du recensement des besoins des acteurs du monde agricole, collectivités locales et acteurs de la vie civile à la formalisation des projets*),
- la mise en œuvre des projets de territoire, des filières territorialisées structurées et de projets interfilières (*avoir le rôle d'acteur des projets collectifs alimentaires et non alimentaires durables, maintenir un environnement favorables pour ces projets, communiquer, etc.*).

Un exemple d'actions :

Positionner les Chambres d'agriculture comme interlocuteurs incontournables sur les PAT 2027.

Objectif : travailler à une offre de service adaptée, communiquer sur les compétences, l'offre locale, développer la présence des Chambres dans les Projets Alimentaires Territoriaux (*techniquement et politiquement*).

Techniquement :

- Journée d'échanges entre élus sur leurs expériences, le vécu de la gouvernance et des partenariats, la familiarisation avec les PAT. Intervention d'un formateur extérieur spécialisé dans les bonnes pratiques partenariales et postures.
- Référencement des compétences des conseillers sur les offres de services proposées aux collectivités.



AE5

Innovation, Recherche, Développement

Structuration de l'IRD

Références Inosys

Coordination des réseaux d'expérimentation

Responsable de l'AE

Pascal GUILBAULT (CRA NA)
pascal.guilbault@na.chambagri.fr

Afin d'harmoniser et mettre en cohérence les travaux d'IRD (*innovation, recherche, développement*) du réseau des Chambres d'agriculture, et au-delà de la coordination de l'IRD, les Chambres d'agriculture veillent à :

- développer et accompagner la capitalisation, la valorisation, le transfert et la massification des travaux IRD menés dans le réseau vers les conseillers et les agriculteurs (*notamment au travers du site rd-agri, des fiches GECO...*). Cet objectif contribue aux engagements de « capitalisation, valorisation et appropriation massive des résultats »,
- renforcer et orienter la production de références et connaissances pour alimenter le conseil à travers le dispositif Inosys,
- renforcer la coordination des travaux de l'IRD (*projets de recherche, expérimentations, partenariats, etc.*) avec les autres organismes d'IRD en région et en particulier les membres du réseau RAIN (*CRANA, ACTA, INRAe, ACTIA, BSA, CEA Tech, Agrinove, Agrisudouest Innovation, Ovalie Innovation, ADI NA Etat et région*) ainsi que les ONVAR et l'enseignement Agricole,
- accompagner la montée en compétence sur l'ingénierie de projets (*recherche de partenaires, concertation et suivi de projets*),
- améliorer l'implication du réseau des Chambres dans les projets et démarches au niveau européen, notamment dans le cadre du PEI-AGRI.

Un exemple d'actions :

Structurer et coordonner les journées innov'Actions en Nouvelle-Aquitaine et les valoriser.

Objectif : en s'appuyant sur les agriculteurs innovants repérés en Nouvelle-Aquitaine et les projets innovants conduits dans les autres AE, coordonner un programme de diffusion sur le modèle Innov'Action basé sur la présentation par les agriculteurs de l'innovation adoptée ou mise au point sur leur exploitation.

Cette action se fera en commun avec les responsables des autres AE qui auront la charge d'organiser ces journées.

Techniquement :

- Définition d'un programme en début d'année.
- Conduite des journées selon un cadre partagé.
- Valorisation de ces journées.



AE6 Remplacement en agriculture



service
de remplacement
S'engager - consolider - cultiver

Le programme régional de développement agricole et rural inclut une action élémentaire spécifique sur l'organisation du remplacement dans les entreprises agricoles en lien direct avec le développement agricole. Les actions menées dans cette AE auront pour but de promouvoir l'engagement des agriculteurs dans les actions de développement, de formation et leur participation à une instance de pilotage de développement en cohérence avec les autres actions élémentaires du programme.



Responsable de l'AE
Pascal BASSET (SR NA)
pascal.basset@servicederemplacement.fr



AE7 Gouvernance du programme

Cette action gouvernance revêt une grande importance pour le pilotage d'un programme Nouvelle-Aquitaine à l'échelle des 12 départements. La gouvernance contribuera à la réussite du démarrage et à la mise en œuvre de nouvelles actions et facilitera l'intégration des partenaires.



Responsable de l'AE
Sophie ROMAINE (CRA NA)
sophie.romaine@na.chambagri.fr

LE PRDAR 2022 NOUVELLE-AQUITAINE EN QUELQUES CHIFFRES

Le PRDAR Nouvelle-Aquitaine **2022** sera mis en œuvre par **295** agents de développement issus des Chambres d'agriculture, des Services de Remplacement et des partenaires, représentant **118,9** ETP.

Les moyens humains et financiers présentent un PRDAR avec un coût de **9 856 089 €** pour **5 411 937 €** de CasDAR (Chambres d'agriculture, Services de Remplacement et partenaires).

LES 40 RÉALISATEURS

- Les Chambres départementales d'agriculture de Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne, Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, Gironde, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine.
- Les Services de Remplacement de Nouvelle-Aquitaine.
- Les partenaires : FRCUMA N-A, FDCUMA Dordogne, Gironde-Lot-et-Garonne, Béarn-Landes-Pays Basque, Deux-Sèvres et Vienne, BSA, ADANA, FDGEDA 40, Astedhor, ADIDA, ACPEL, Invenio et station de Creysse.

LES INSTANCES DE PILOTAGE

Les instances techniques de pilotage du PRDAR NA :

- Le GRDAR (Groupe Régional de Développement Agricole et Rural) composé des chefs de PRDAR départementaux et régional et des responsables d'AE.
- Les Comités de Pilotage par AE, composés du responsable d'AE et des pilotes de thématiques.

L'instance professionnelle et politique :

- Le COREDEF Nouvelle-Aquitaine, animé par la Chambre régionale d'agriculture, et ayant pour membres la DRAAF, le Conseil Régional, les réalisateurs et les organismes professionnels agricoles de Nouvelle-Aquitaine, la recherche, l'enseignement agricole.

Contacts

Bernard Rebière - bernard.rebiere@na.chambagri.fr
Sophie Romaine - sophie.romaine@na.chambagri.fr

Chambre régionale d'agriculture
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades - 87060 Limoges cedex 2
Tél. : 05 55 10 37 90
www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr
@chambreagriculturenna

